

Master en
**ENSEIGNEMENT –
SECTION 3 –
ÉDUCATION PHYSIQUE
ET À LA SANTÉ**

POURQUOI CETTE FORMATION

Tu rêves
d'enseigner le sport,
l'éducation physique,
le bien-être
et la santé ?

LE MÉTIER

L'enseignant en éducation physique et à la santé accompagne le développement psychomoteur des élèves de la maternelle jusqu'au secondaire inférieur.

Il représente un acteur clé de la promotion de l'activité physique et de la santé au sein de l'école. Son action peut également porter sur des projets extrascolaires.

Ses missions principales consistent à :

- Proposer des dispositifs pédagogiques visant à initier les élèves à diverses activités physiques, individuelles ou collectives, afin de les encourager à une pratique sportive régulière.
- Développer des valeurs combinées de respect, fair-play et citoyenneté.
- Sensibiliser à l'importance des comportements sains.
- Éduquer aux principes fondamentaux en lien avec la santé et le bien-être.

ATOUS DE LA FORMATION

- Formation axée sur la pratique, avec de nombreux stages et activités.
- Programme alliant pratique sportive, connaissances scientifiques et pédagogiques.
- Stages dans tous les réseaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans l'enseignement ordinaire et spécialisé.
- Possibilités de brevets complémentaires et spécialisations.

Bloc 1

Des stages pédagogiques sont organisées dès le bloc 1 (deux semaines). Les étudiantes et les étudiants participeront à des unités d'enseignement dispensées par l'Université de Liège.

Bloc 2

Un stage de 5 semaines est au programme du bloc 2.

Bloc 3

Un stage de 5 semaines est au programme du bloc 3 : 9 semaines.

Master 1

La grille de cours est en cours d'élaboration.



MASTER EN
ENSEIGNEMENT – SECTION 3 –
ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ

En SAVOIR +
sur les
AUTRES BLOCS

Grille du **Bloc 1**

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	CRÉDITS	HEURES
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Analyse du mouvement humain	6	
Anatomie et biomécanique		36
Aspects sécuritaires de la pratique sportive		12
Gymnastique sportive		24
Apprentissage et physiologie humaine	7	
Activités aquatiques		24
Conditionnement physique		24
Physiologie appliquée		36
Communication, connaissance et expression	5	
Culture sportive		24
Maîtrise orale de la langue française		12
Psychologie de la relation et de la communication		24
Développement multidimensionnel de l'être humain	4	
Activités d'expression		12
Psychologie du développement		24
Psychomotricité		12
Disciplines sportives collectives (approche didactique)	6	
Pédagogie générale		24
Pratiques disciplinaires		36
Psychologie des apprentissages		24
Disciplines sportives collectives (approche pratique)	5	
Pratique disciplinaire: sports collectifs		72
Durabilité, numérique, IA : Enjeux citoyens	1	
Durabilité, numérique, IA : enjeux citoyens		12
Éducation à la santé	5	
Activités spécifiques (Santé et Bien-être)		24
Éducation à la santé		12
Expression écrite		24
Équité	5	
Équité		30
Intégration professionnelle	11	
Ateliers de formation professionnelle		120
Élaboration de la préparation pédagogique et du portfolio		12
Stages (2 semaines)		60
Maîtrise de la langue	5	
Maîtrise de la langue (test et décret)		24
TOTAL	60	738



LE MASTER EN SECTION 3 – ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTE EST UN TITRE PROFESSIONNALISANT QUI OFFRE LA POSSIBILITÉ DE TRAVAILLER DANS DIFFÉRENTS SECTEURS D'ACTIVITÉS :

- Enseignement ordinaire, de la maternelle au secondaire inférieur, dans tous les réseaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Enseignement spécialisé.
- Clubs sportifs et fédérations.
- Projets sportifs scolaires ou extrascolaires.

DE NOMBREUX
DÉBOUCHÉS





DROIT D'INSCRIPTION

Pour chaque année académique, le minerval s'élève, pour les études de niveau Bachelier, à :

- Minerval plein : 1194 €
- Statut intermédiaire : 835 €
- Statut condition modeste : 374 €
- Boursier : 0 €
- Originaire d'un pays hors Union européenne :
 - Droit d'inscription spécifique et supplémentaire de **4175 €** par bloc

TRANSITION SECONDAIRE ➤ SUPÉRIEUR

La HEPL vous propose des ateliers individuels/collectifs pour vous préparer à votre entrée dans l'enseignement supérieur.

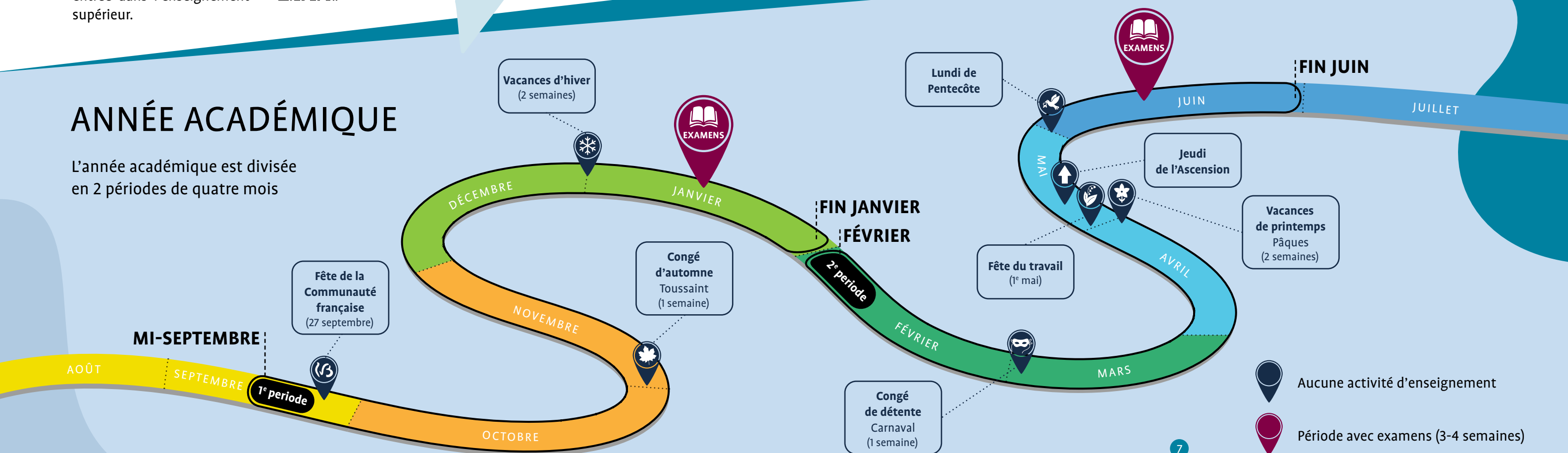


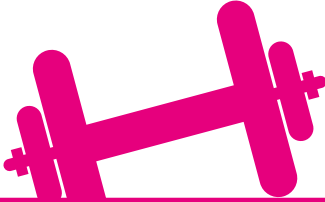
AVANTAGES, AIDES SOCIALES ET FINANCIÈRES

Les étudiants inscrits à la HEPL peuvent bénéficier d'avantages et de nombreuses aides sociales et financières durant leur cursus, via principalement le Service social de la HEPL. Celui-ci informe et soutient les étudiants qui souhaitent introduire leurs demandes.

ANNÉE ACADÉMIQUE

L'année académique est divisée en 2 périodes de quatre mois





MASTER EN ENSEIGNEMENT – SECTION 3 – ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ



CONTACT

HAUTE ÉCOLE DE LA PROVINCE DE LIÈGE

DÉPARTEMENT DES SCIENCES HUMAINES / SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT

+32 (0)4 279 54 76

peda.secretariat@hepl.be



ADRESSES

MASTER EN ENSEIGNEMENT – SECTION 3 – ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ

Haute École de la Province de Liège

Campus Beeckman

Rue Beeckman 19

4000 Liège



MOBILITÉ

VERS LE CAMPUS BEECKMAN

- Tram : T1 - arrêt « Liège Charlemagne » (à 5 minutes de marche).
- Gare SNCB : arrêt « Liège-Guillemins », « Cadran » et « Liège-Carré » (entre 10 et 20 min de marche).
- BUS : lignes 20, 21, 22, 23 à proximité du campus (arrêt HEC).
D'autres lignes s'arrêtent Place Saint-Lambert à 20 min de marche.



D'INFOS



- Témoignages
- Visite virtuelle du campus
- Infos complètes sur la formation
- Débouchés...

Services aux étudiants et bien d'autres
informations vous attendent sur :
www.hepl.be



Un réseau de partenaires européens
de l'enseignement supérieur visant
à créer une université « verte »
spécialisée en agriculture,
biotechnologies et sciences de la vie.

